

PROLONGEMENT
ÉTAPE 2
**de Montrouge
à Bagneux**

communiqué de presse

Janvier 2012

www.rendezvousavecla4.fr

LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 4 ENTRE MONTROUGE ET BAGNEUX

Une nouvelle enquête publique sur la seconde phase du prolongement de la ligne 4 du métro, entre les villes de Montrouge et Bagneux, s'ouvre le 9 janvier 2012 et se déroulera jusqu'au 10 février 2012. Elle présentera au public les ajustements nécessaires qui ont été apportés par rapport au projet initial et pourra ainsi recueillir l'avis des riverains sur ce nouveau projet.

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 4, DE MONTROUGE À BAGNEUX

Le prolongement de la ligne 4 répond à des **besoins de mobilité actuels et croissants à Montrouge et à Bagneux**. La ligne 4, seconde ligne de métro du réseau francilien en terme de fréquentation, est un axe majeur en correspondance avec :

- toutes les lignes de RER et de métro ;
- de nombreuses lignes de bus notamment à Porte d'Orléans ;
- plusieurs grandes gares ferroviaires (gares Montparnasse, du Nord et de l'Est),
- le pôle d'échange Châtelet – Les Halles.

À terme, la ligne 4 sera en correspondance avec le projet de « Grand Paris Express », au niveau de la station Bagneux.

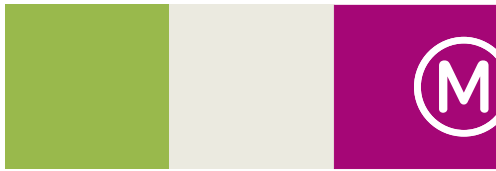
Le prolongement de la ligne 4 du métro pour relier la Porte d'Orléans à Paris aux villes de Montrouge et Bagneux est inscrit au SDRIF⁽¹⁾. Il a été programmé en deux étapes :

- **étape 1** : entre Porte d'Orléans et Montrouge avec la création d'une nouvelle station, Mairie de Montrouge. Cette étape a débuté en 2008 avec les travaux de génie civil et se poursuit actuellement avec les travaux de second œuvre ;
- **étape 2** : entre Montrouge et Bagneux avec la création de deux nouvelles stations, Verdun Sud et Bagneux⁽²⁾, ainsi que de nouvelles installations techniques. Les travaux de génie civil sont prévus dès 2014.

L'intégralité du projet a fait l'objet d'une enquête publique en 2004 et d'un arrêté inter préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), pris en 2005. L'étape 1 a donc été mise en chantier et sa mise en service est prévue fin 2012.

⁽¹⁾ Schéma Directeur de la Région Île-de-France

⁽²⁾ Les noms des stations sont provisoires à ce stade du projet



Le retour d'expérience des travaux de l'étape 1 et une étude d'exploitation ont conduit la maîtrise d'ouvrage à modifier le projet de prolongement jusqu'à Bagneux :

- emplacement de la station Verdun Sud, tracé en amont de cette dernière ;
- création d'un atelier de maintenance en arrière gare de la station Bagneux.

Considérant la nature de ces ajustements sur le projet, il a été décidé la tenue d'une nouvelle enquête publique.

Cette enquête, qui se tient sur les communes concernées par le prolongement, Montrouge, Bagneux et Arcueil, va permettre aux publics (habitants, riverains, associations, acteurs socio-économiques, élus...) de prendre connaissance des modifications apportées et de s'exprimer à nouveau sur le projet.

OBJECTIFS ET MODALITÉS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les objectifs de cette nouvelle enquête sont :

- d'expliquer de manière détaillée le pourquoi et la nature de ces ajustements ;
- de préciser les impacts du projet pendant et après le chantier ;
- d'échanger et de recueillir les avis de tous ;
- d'informer sur les modalités et les prochaines étapes du projet ;
- d'éclairer le Préfet en vue de la Déclaration d'Utilité Publique du projet modifié.

Durant les 5 semaines d'enquête, différents supports ainsi que le site Internet dédié **www.rendezvousavecla4.fr** permettront d'informer le public sur le projet.

Des supports à disposition (aux horaires d'ouverture au public)

À Montrouge⁽¹⁾, à Bagneux⁽²⁾ et à Arcueil⁽³⁾ :

- dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et synthèse en consultation ;
- registre légal pour déposer les contributions.

À Montrouge⁽¹⁾ et à Bagneux⁽²⁾ : exposition sur le projet.

Un commissaire enquêteur, personnalité indépendante, a été nommé pour être le garant de cette enquête et superviser son bon déroulement. Ce dernier **réalisera 6 permanences pendant la durée de l'enquête.**

À Montrouge⁽¹⁾ :

- mercredi 11 janvier, de 8h30 à 11h30 ;
- mercredi 25 janvier, de 13h30 à 16h30 ;
- samedi 4 février, de 9h à 12h.

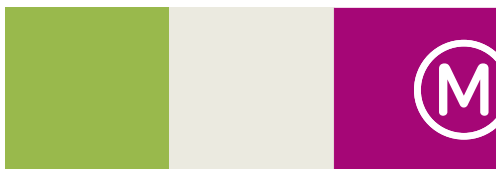
À Bagneux⁽²⁾ :

- mercredi 18 janvier, de 8h30 à 11h30 ;
- mardi 31 janvier, de 13h30 à 16h30 ;
- vendredi 10 février, de 14h à 17h.

⁽¹⁾ Montrouge – Centre administratif (4, rue Edmond Champeaud)

⁽²⁾ Bagneux – Hôtel de Ville (57, avenue Henri Ravera)

⁽³⁾ Arcueil – Hôtel de Ville (10, avenue Paul Doumer)



4

PROLONGEMENT ÉTAPE 2 de Montrouge à Bagneux

communiqué de presse

POUR ALLER PLUS LOIN

En complément des modalités légales de l'enquête publique, deux réunions d'information sont organisées à l'initiative des Villes de Bagneux et de Montrouge, pour échanger avec les équipes projet et poser des questions.

Le mercredi 18 janvier à 19h

à Montrouge : École Raymond Queneau
57, avenue Henri Ginoux

Le samedi 21 janvier à 10h30

à Bagneux : École élémentaire Joliot Curie
59, rue de Verdun

LE PROLONGEMENT JUSQU'À BAGNEUX EN QUELQUES CHIFFRES

2 départements concernés : Hauts-de-Seine et Val-de-Marne

3 communes desservies : Montrouge, Bagneux et Arcueil

2 nouvelles stations : Verdun Sud et Bagneux

1 975 m de prolongement de ligne

37 000 voyageurs attendus chaque jour

41 400 personnes concernées (population et emplois concernés dans un rayon de 600 m)

moins de 30 minutes pour accéder à toutes les stations du métro au sud de la Seine ainsi que Châtelet-les-Halles

CONTACTS PRESSE

Préfecture de Région d'Île-de-France :

Laurent Evrard
01 80 02 40 25
laurent.evrard@paris-idf.gouv.fr

Région Île-de-France :

Ghislaine Collinet
01 53 85 66 45
ghislaine.collinet@iledefrance.fr

Conseil général des Hauts-de-Seine

Anne Bernard
01 41 37 11 49
abernard@cg92.fr

RATP :

Laurent Montier
01 58 78 37 37
laurent.montier@ratp.fr

STIF

Sébastien Mabile
01 47 53 28 42
sebastien.mabile@stif.info

LE COÛT ET LE FINANCEMENT

Le coût prévisionnel du prolongement de la ligne 4 jusqu'à Bagneux, incluant les acquisitions foncières, les travaux du métro, les frais de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre est de l'ordre de **337,3 millions d'euros** (aux conditions économiques de janvier 2011).

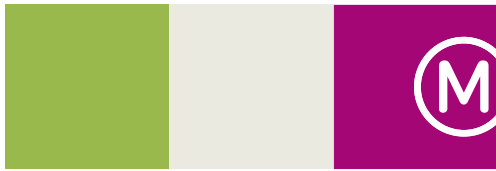
Aujourd'hui les financeurs déclarés, en dehors du pôle multimodal, sont :

l'État, la Région Île-de-France et le Conseil général des Hauts-de-Seine.

LES ACTEURS DU PROJET

En tant que pilote de l'ensemble du projet, le **STIF** (l'Autorité organisatrice des transports en commun en Île-de-France) veille au respect du calendrier et des coûts. Dans la continuité de la première étape du prolongement de la ligne 4, le STIF a confié à la **RATP** la maîtrise d'ouvrage du projet.

La mise en service du prolongement jusqu'à Mairie de Montrouge est prévue fin 2012 et jusqu'à Bagneux fin 2019. La ligne 4 fera à terme 13 km et desservira 29 stations.



communiqué de presse

PROLONGEMENT ÉTAPE 2 de Montrouge à Bagneux



**LE TRACÉ – ÉTAPE 2
SOUMIS À
L'ENQUÊTE PUBLIQUE**